Tableau n° 1.2.16
Intoxication professionnelle par le chlorure de méthyle

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Vertiges.	7 jours	Préparation, emploi et manipulation du chlorure de méthyle, notamment :
Amnésie.	7 jours	Réparation des appareils frigorifiques.
Amblyopie.	7 jours	
Ataxie.	7 jours	
Accidents aigus (coma, délire) en	3 jours	
dehors des cas considérés comme accidents du travail.	1095	•